
CLAUDIA RUIZ : Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel mensuel de LACRALO. Aujourd'hui, nous sommes lundi 19 juillet 2021 et il est 23 h UTC.

Sur cet appel, sur le canal espagnol aujourd'hui, nous avons Augusto Ho, Vanda Scartezini, [inaudible], Antonio Medina Gomez, [inaudible], [inaudible], [inaudible], Anna Franck, Harold Arcos, Leon Sanchez, Lito Ibarra, Olga Cavalli, Raitme Citterio, Silvia Vivanco, Sylvia Herlein. Sur le canal anglais, nous avons Claire Craig et sur le canal de français, nous avons Sindy Obed. Nous présentons les excuses de Sergio Salinas Porto et d'Ivette De Luque.

Au niveau du personnel, nous avons Silvia Vivanco et moi-même, Claudia Ruiz, et c'est moi qui vais m'occuper de cet appel aujourd'hui. Et nous avons Adrian Carballo sur le canal espagnol aussi.

Nos interprètes aujourd'hui sont Claudia et Paula sur le canal espagnol, Esperanza et Bettina sur le canal de portugais et Claire et Jacques sur le canal de français.

Avant de commencer, je vous demanderais de dire votre nom lorsque vous prenez la parole pour la transcription et pour que nos interprètes vous identifient sur l'autre canal.

Et je vous donne maintenant la parole, Augusto.

AUGUSTO HO : Merci beaucoup Claudia.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Aujourd'hui, je vais organiser cette réunion, et un petit peu à la dernière minute qu'on m'a demandé que je m'occupe de cette réunion, donc je vais le faire, mais c'est un petit peu dans l'urgence.

Je vous remercie de votre présence à cette réunion mensuelle. Aujourd'hui, nous sommes le 19 juillet. Je vais demander à Harold de passer en revue l'ordre du jour d'aujourd'hui. Allez-y Harold, vous avez la parole.

HAROLD ARCOS :

Merci Augusto.

Aujourd'hui, nous avons à l'ordre du jour un séminaire web avec les fondements de l'IDN. Ensuite, nous donnerons la parole aux directeurs des groupes de travail pour la mise à jour des différents groupes. Donc on parlera du WHOIS et du RGPD, du multilinguisme et des communications ; chaque groupe de travail présentera ses conclusions. Ensuite, nous passerons aux commentaires des membres de l'ALAC avec Sylvia Herlein et Sindy Obed et aux mises à jour régionales.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ :

S'il y a des ajouts dans l'ordre du jour, on peut le faire tout de suite. On ne vous entend pas très bien, Harold. Les interprètes demandent que vous parliez un petit peu plus fort. Merci. Ou plus près du micro si vous voulez, Harold.

HAROLD ARCOS :

Est-ce que vous m'entendez un petit peu mieux maintenant ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Un peu, oui.

HAROLD ARCOS : Parfait.

J'avais présenté déjà l'ordre du jour. Je peux continuer ? On conclura avec les commentaires des membres ALAC et si quelqu'un veut ajouter quelque chose ici, vous pouvez le faire tout de suite en levant la main ou en le notant dans le chat. Si personne n'a rien à dire sur l'ordre du jour, à ce moment-là, nous considérons l'ordre du jour adopté. Si vous voulez ajouter un thème d'intérêt, vous pouvez le faire.

AUGUSTO HO : Merci beaucoup Harold. Donc on a adopté notre ordre du jour, parfait. Je vais vous remercier. Lorsqu'on passera à l'étape des actualisations, je demanderai aux différents directeurs de lever la main pour prendre la parole. Merci.

Je vais maintenant donner la parole à Sylvia Herlein, qui va présenter notre invité pour le séminaire web d'aujourd'hui. Sylvia, allez-y.

SYLVIA HERLEIN : Bonjour. Est-ce que vous m'entendez bien ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Oui, on vous entend.

SYLVIA HERLEIN :

Bonjour ou bonsoir à tous. Nous allons donner la parole à un ami de LACRALO [inaudible] toujours dans nos différents projets. J'ai un petit résumé de son curriculum et on doit dire qu'il a travaillé pour Verisign, il est expert des noms de domaine internationalisé, il est connu et reconnu par la communauté de l'ICANN pour son travail visant à promouvoir l'utilisation et le développement de l'IDN et de l'acceptation universelle.

Il y a quelque temps, Dennis a été le vice-président du groupe d'acceptation universelle et il a été à la tête du groupe de travail du même nom. Pendant quelque temps, ce groupe de travail s'est focalisé sur l'évaluation du niveau d'acceptation universelle sur différentes plateformes et il a été à la tête du groupe de travail qui a développé les objectifs du prochain PDP et du EPDP sur les IDN. C'est pour cela qu'il est important que les membres du groupe de travail sur les IDN de LACRALO participent aujourd'hui. On souhaite collaborer avec ce PDP, c'est pour cela que nous sommes ici.

En ce qui concerne la PDP sur les IDN, notre objectif était que ce document permette de donner et de fournir à la GNSO des recommandations politiques sur tous les TLD et la gestion des variantes d'étiquette pour faciliter la délégation de ces TLD aux variants dans la zone racine.

Nous allons parler de tout cela et des variantes d'IDN et de la façon dont cela pourrait affecter les parties contractantes qui doivent respecter et appliquer tout cela. Donc sans plus tarder, nous allons donner la parole à notre ami de LACRALO, Dennis. Dennis, allez-y, vous avez la parole. Merci.

DENNIS :

Merci. Bonjour à tous. Merci Sylvia pour cette présentation. C'est un plaisir pour moi d'être avec vous. Merci de m'avoir invité.

Je crois que j'ai 30 ou 40 minutes pour couvrir différents aspects fondamentaux sur ce que sont les IDN, les noms de domaine internationalisés. Je vais aussi aborder d'autres points comme l'a dit Sylvia qui sont proches de ce sujet, à savoir les procédures d'élaboration de politiques et accélérées EPDP sur les IDN. On verra, je vous donnerai un panorama général concernant cela. Je vous expliquerai pourquoi c'est important pour LACRALO.

Nous avons une série de dates butoirs que l'ICANN a préparées. Nous allons donc vous présenter ces diapositives. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à lever la main et à m'interrompre. N'hésitez pas, je serai ravi de répondre à vos questions. Sans plus tarder, nous allons passer à la première diapositive.

Voilà le plan de ma présentation. Ce sont des diapositives génériques qui ont été utilisées pour un entraînement destiné à LACRALO entre autres. Donc on essaie de couvrir des concepts de base qui sont nécessaires pour suivre des cours ou d'autres entraînements [inaudible]. Cela couvre un large spectre, donc ayez un petit peu de patience. Si vous voulez que je ralentisse, dites-le-moi. Si vous avez des questions, vous pouvez m'interrompre et on peut aussi ajouter d'autres points qui ne sont pas ici.

Pour parler d'IDN, je voudrais d'abord voir un petit peu quelles sont les connaissances de notre public. Est-ce que vous pourriez me dire en

levant la main ceux qui savent certaines choses sur les IDN, sur l'Unicode, sur l'algorithme d'Unicode ? Je vois donc la main d'Harold qui est levée. Je vois Vanda également. Je dirais que c'est à peu près un taux de 50/50. Donc je vais essayer d'utiliser différents termes pour vous donner une idée un petit peu des explications que je vais prodiguer aujourd'hui. Nous pourrions passer des heures à parler de ce sujet et j'essaie donc de limiter cela à 30 minutes. Passons au point suivant.

Pour parler des noms de domaine internationalisés, nous devons noter certains aspects tout d'abord. Le concept des Unicode, nous devons parler de quelque chose que tout le monde connaît, soit le code ASCII. C'est un code standardisé américain pour ces standards qui sont utilisés dans le DNS, dans le système de noms de domaine, et qui ont été utilisés depuis des années. Depuis la création de l'internet, on a utilisé le code ASCII et on a limité cela aux lettres de A à Z pour les noms de domaine avec l'arobas au milieu ; c'est comme cela qu'on a limité avec le code ASCII les noms de domaine. Mais l'internet a connu une forte progression et est arrivée dans des pays où la langue anglaise n'est pas parlée, n'est pas la langue principale. Par exemple en Chine, on va utiliser un alphabet différent et des lettres différentes.

Il y a eu le désir d'ouvrir l'internet à d'autres alphabets, d'autres scripts. Nous avons cet Unicode qui permet de coder l'alphabet latin mais aussi chinois, des caractères japonais, le coréen et pour de nombreux autres types d'écriture. Cela nous a permis d'utiliser d'autres alphabets. Et je veux que cela soit bien clair au niveau de la terminologie, l'Unicode utilise ces caractères comme des points codes. Je traduis donc ces points codes en caractères. Ce n'est pas exactement des lettres.

Mais pour vous donner une idée, ce serait comme les lettres de l'alphabet. Chaque lettre a un code ASCII. Par exemple la lettre A est identifiée par le code 0061 ; cela vous donne le A minuscule. Nous utilisons ces types de notations décimales. Et le format utilisé par l'internet s'appelle l'UTF-8 ; c'est le format de transformation Unicode [8 bits]. Et le message que je veux donc vous faire passer aujourd'hui, c'est que c'est le format qui est utilisé pour transmettre des données sur l'internet. C'est beaucoup plus rapide, c'est beaucoup plus léger et de facto, c'est devenu la norme.

Voilà l'Unicode, ce code pour tous les différents types d'alphabets. On a déjà donnée des exemples. Il y en a d'autres par exemple avec des lettres qui sont associées à l'Unicode avec des accents par exemple. Si l'on veut donc en portugais ou en anglais mettre le tilde, des marques diacritiques ou des accents sur les lettres, on va utiliser ces codes. On peut utiliser une combinaison de clés et de touches sur le clavier pour rajouter la cédille, pour mettre un accent sur une lettre. Parfois, il faut utiliser une combinaison de clés.

Par exemple, des les années 1990, j'étais à l'université et je devais taper le tilde sur le E, mettre l'accent que nous avons en espagnol sur le E et maintenant, nous avons d'autres possibilités avec le clavier de mettre ces symboles sur les lettres. Il y a une conversion entre les lettres et les codes. C'est devenu beaucoup plus facile.

Vous connaissez déjà maintenant l'origine de l'Unicode et l'Unicode nous permet donc d'encoder tous ces alphabets ou scripts. C'est une technologie qui permet à l'utilisateur de taper un texte, par exemple un nom de domaine, en plusieurs langues.

Est-ce qu'il y a une question ? J'entends... Je ne sais pas. Non, ce n'est pas une question apparemment, donc nous poursuivons.

Ces noms de domaine internationalisés, qu'est-ce que cela veut dire, ces IDN ? C'est un protocole à la base qui permet au DNS de comprendre ces systèmes Unicode. Le DNS comprend uniquement la langue ASCII, donc il a été nécessaire de développer un protocole qui utilise ASCII mais qui permettrait aux utilisateurs de l'internet, aux titulaires de noms de domaine d'enregistrer un nom de domaine dans leur alphabet, dans le script qu'ils utilisent. Donc il y a une conversion qui se passe entre l'ASCII et l'Unicode.

Nous avons un exemple ici, `example.ca`, vous voyez que le A a une marque diacritique, un accent circonflexe sur le A et cela, c'est un exemple. Cela peut être écrit uniquement en code ASCII et cela peut être uniquement fait avec les algorithmes Punycode. Il faut savoir que les algorithmes Unicode vont convertir en code ASCII pour que le DNS puisse comprendre ce qui est inscrit. L'utilisateur final n'a pas à faire cela. Cela va être dans un navigateur, cela va être sur un système de courriels. Mais c'est là où l'acceptation universelle rentre en ligne de compte. Il y a certains outils, certaines procédures qui ne sont pas toujours automatiques et qui causent des problèmes ; c'est pour cela que l'on doit travailler à l'acceptation universelle. Nous allons passer à la diapositive suivante.

Voilà ce que je vous expliquais sur les algorithmes Punycode. Dans un navigateur par exemple, on tape le nom de domaine. Et c'est inventé, c'est un exemple que je vous donne véritablement, mais cela pourrait être avec le ñ, cela pourrait être avec le tilde, avec tout type de symbole

diacritique. On utilise ces algorithmes Punycode pour convertir cela en ASCII pour que le DNS comprenne ce nom de domaine. Voilà ce qu'il faut se souvenir de cette diapositive.

C'est quelque chose qui va beaucoup profiter aux utilisateurs finaux qui n'auront pas à se souvenir de tout cela. Mais ce n'est pas automatique, le système ne comprend pas toujours ces différents alphabets. Vous pouvez recevoir un message disant que votre nom de domaine n'existe pas ou que vous avez une adresse courriel qui est invalide.

Quel est le protocole qui permet tout cela ? Il y a eu plusieurs projets pour les IDN, pour ces applications, plusieurs versions que la force et le groupe spécial pour [l'IETF] a acceptées. C'est des protocoles qui proviennent d'une version de 2008. Certaines applications proviennent d'un protocole de 2003 et on pourra en parler un petit peu plus tard plus en détails, mais ce que vous devez savoir, c'est que ce protocole qui avait été défini sur une manière de travailler avec des IDN aujourd'hui, c'est le protocole IDNA 2008 qui est toujours utilisé actuellement. L'IETF l'a également soutenu et parrainé.

Il y a donc une conversion qui est définie à partir d'une étiquette et ces noms de domaine Unicode et ces codes ASCII, c'est réversible, donc on peut communiquer avec ASCII lorsqu'il y a une requête et avec un [inaudible], on peut traduire ces codes ASCII et avoir une réponse en Unicode. Nous allons passer à la diapositive suivante.

Nous avons parlé de ces deux standards. N'oubliez pas que c'est la version 2008 qui est toujours utilisée. Nous savons maintenant lorsqu'il y a des noms de domaine internationalisés, nous connaissons toutes ces normes qui ont été définies pour le DNS, maintenant nous connaissons

mieux l'Unicode, ce protocole UTF-8, donc ce sont des choses dont il faut se souvenir. On peut l'utiliser pour des sites web, on peut l'utiliser pour des blogs, pour le site web de mon institution, de l'ICANN, de mon entreprise ; on utilise ces noms de domaine. Et pour les courriels également, en général, c'est principalement avec le code ASCII. Mais vous avez des adresses internationalisées également, il y a un véritable besoin pour cela. Les courriels devaient s'internationaliser, donc il y a eu un travail qui a été effectué à ce niveau pour permettre ces avancées technologiques pour que l'utilisateur puisse utiliser avec son alphabet, son script, sa propre adresse courriel qui ne soit pas obligatoirement en anglais, donc il y a un [système] d'internationalisation des adresses courriels. J'ai donné quelques exemples à l'écran. Ce n'est pas seulement pour le nom de l'utilisation. Vous pouvez utiliser en fait maintenant l'alphabet ou le script que vous désirez.

Je vais maintenant vous parler de technologies. D'abord, il y a des protocoles qui définissent des normes qui ne sont pas obligatoires pour les applications, des grandes applications, des grands développeurs de technologie comme Microsoft, Google, Apple, Oracle. Normalement, ils vont adopter certaines normes pour qu'il y ait une opérabilité entre plateformes et c'est comme cela que les courriels peuvent aller et venir entre différentes plateformes sans problème. Le système de EAI n'est pas différent. Les normes sont écrites, mais il n'est pas nécessaire que les développeurs de technologie adoptent ces normes et travaillent de manière interopérable. Peu importe d'où arrive un courriel, il va arriver à destination et c'est la même chose pour que le système de courriels international fonctionne, pour que moi je puisse envoyer un courriel avec mon courriel internationalisé à Sylvia Herlein qui aura aussi son

nom de courriel internationalisé ; les deux serveurs, celui qui envoie et celui qui reçoit et tous ceux qui sont en cours de chemin doivent être préparés pour pouvoir envoyer et recevoir ce courriel du point A au point B et c'est un thème complexe.

Aujourd'hui, le niveau de pénétration des serveurs ou des services qui peuvent opérer et fonctionner avec ce EAI est plutôt bas. Dans le domaine de l'envoi et de la réception, je dirais que les grandes plateformes comme Gmail de Google, Outlook de Microsoft et Apple Mail d'Apple peuvent envoyer et recevoir ce type de courriels. Le problème est de créer des noms de ces courriels internationalisés ; il y a peu de plateformes qui le font. Et d'abord, il faut comprendre pourquoi c'est difficile. Aujourd'hui, une adresse courriel, ce n'est pas seulement quelque chose que l'on utilise comme adresse courriel. Très souvent, il y a des applications de plateforme qui l'utilisent comme une identité de l'utilisation. Donc ce n'est pas seulement votre adresse courriel qui va servir pour vous inscrire à votre courriel, mais aussi pour votre banque, pour vous inscrire dans certaines applications de Google et dans différentes choses. Donc votre adresse courriel est devenue un nom d'utilisateur, quelque chose qui permette d'identifier l'utilisateur, et son utilisation devient plus complexe. Et pour que ce système d'internationalisation fonctionne, c'est plus difficile, tout devient plus complexe. Donc l'adoption aussi est plus lente. C'est pour cela que des plateformes comme Google par exemple n'ont pas encore habilité la possibilité de créer un compte. On peut utiliser un nom avec des accents en chinois ou en russe. Prochaine diapositive.

Puisque je vous parle d'acceptation universelle, nous allons parler de l'acceptation universelle. Est-ce que j'ai encore le temps? Silvia, combien de temps il me reste ?

ADRIAN CARBALLO : C'est bon, vous pouvez y aller, Dennis.

DENNIS : Parfait.

L'acceptation universelle, de quoi s'agit-il ? Je vous disais que les IDN, le EIA ont introduit de nouvelles technologies pour habilitier les courriels et les noms de domaine dans le système que l'on souhaite utiliser. Mais vous avez constaté que ces noms de domaine et courriels s'utilisent dans les applications. Les applications doivent les accepter, les traiter, les utiliser. Et l'acceptation universelle, c'est cela, c'est le concept selon lequel les noms de domaine et les adresses courriels sont traités de manière satisfaisante par ces applications.

Ce n'est pas quelque chose de nouveau. Cette acceptation universelle existe depuis le début des années 2000. Lorsque les nouveaux TLD ont commencé à entrer, après comme .net, .org, après les codes des pays à deux caractères, on a commencé à introduire quelque chose avec plus de trois caractères après l'extension. Donc le logiciel disait que cette extension doit être de deux ou trois caractères et par conséquent, il y avait un blocage. Donc pour un nom de haut niveau de plus de trois caractères, ce code ne fonctionnait plus. Et à partir de là, on avait un problème d'acceptation universelle.

Par la suite, après l'an 2000, on a commencé à voir des noms de domaine de deuxième niveau et maintenant les applications qui validaient des noms de domaine qui devaient seulement avoir des caractères ASCII. Le problème, c'est que ce n'était pas possible parce qu'on utilise Unicode, on utilise une série de répertoire de caractères, donc le problème de l'acceptation universelle a augmenté.

Peu à peu, la technologie s'est améliorée, les navigateurs aujourd'hui acceptent des noms de domaine internationalisés sans problème – je parle des grandes marques. Je vois que tous les jours, on a des navigateurs ou des applications, les applications de nos téléphones portables par exemple qui contiennent des fois des navigateurs incorporés qui ne traitent pas bien les noms de domaine internationalisés. Mais Safari, Google Chrome et Microsoft Edge les traitent assez bien je dirais.

Le courriel, c'est quelque chose qui peu à peu gagne du terrain dans l'acceptation universelle, mais c'est quelque chose de lent. Mais cela avance correctement. Prochaine diapositive.

C'est un peu une répétition de ce que je viens de vous dire, quel était le problème de l'acceptation universelle – c'est la suite. Le code était ancien ou n'était pas mis à jour parce que les développeurs avaient mis certains points dans leur code qui faisaient qu'au deuxième niveau, ces logiciels ne valident pas ces noms de domaine et par conséquent, l'utilisateur va avoir une frustration en tant qu'utilisateur.

Une autre question importante pour l'acceptation universelle, c'est quand on a utilisé la dernière extension 2012-2013, on a vu des nouveaux noms d'extension de haut niveau qui ont été saisis ou ajoutés

dans la racine du DNS et beaucoup de développeurs, ce qu'ils faisaient pour valider à cette époque-là, c'est qu'ils avaient une liste fixe de noms d'extension avec leur code. Et maintenant, il y a une nouvelle réalité, soit que ces noms de haut niveau entrent ou sortent de la racine du DNS au quotidien, donc on a un autre problème ici concernant l'acceptation universelle. Prochaine diapositive.

Ici, c'est la liste que beaucoup utilisent, la liste de suffixes publics PSL. C'est un outil qui permet d'avoir une liste des noms de haut niveau, de premier niveau, qui existent actuellement. Ce sont des noms de haut niveau mais aussi dans les codes des pays, ils vont utiliser le troisième niveau qui est habilité seulement pour les registres. Donc cette liste est utilisée par les développeurs de logiciel pour pouvoir valider des acceptations qui existent. Mais cette liste doit être maintenue et doit être conservée à jour. Et le comité d'acceptation universelle par exemple l'UASG recommande que l'on fasse un appel au DNS, un [inaudible] au nom de domaine du DNS pour savoir si cela existe plutôt que de le valider ou de le vérifier à travers l'utilisation d'une liste.

Je pense que c'est la dernière diapositive, n'est-ce pas ?

CLAUDIA RUIZ :

Oui, c'est la dernière diapositive.

DENIS :

Je crois que j'ai assez succinct. J'ai essayé de synthétiser tout en couvrant tous les aspects fondamentaux. J'espère que cela vous aura intéressé. Si c'est le cas, je serai ravi de continuer à en parler avec vous. Ce que je voulais faire, c'était vous donner quelques aspects

fondamentaux pour que vous puissiez déjà avoir un peu de compréhension pour en parler. Ensuite, si vous voulez en savoir plus, vous pouvez m'écrire, vous pouvez me poser une question maintenant ou lorsqu'on retournera aux réunions en face à face de l'ICANN, vous pouvez m'inviter à boire un café avec vous ou autre.

Voilà, j'en ai terminé. Je vous remercie.

SYLVIA HERLEIN :

Merci beaucoup Dennis. Très intéressant tout cela. Ces concepts que vous avez repris, qu'on connaît tous, c'est intéressant de les voir dans un autre contexte. Donc merci beaucoup et s'il y a des questions, vous pouvez me les envoyer et je les ferai suivre à Dennis avec plaisir. Donc merci beaucoup Dennis.

Augusto, vous avez la parole.

AUGUSTO HO :

Merci Sylvia. Merci Dennis d'avoir partagé votre expérience et vos connaissances avec les membres de la région qui travaillent dans le domaine de l'enseignement. Donc c'est facile pour nous de détecter quand une personne a les connaissances et les capacités pour faire passer le message. Il y a certains thèmes qui ont été mentionnés, des thèmes intéressants et qu'il fallait vraiment renforcer dans certains cas. Donc je pense que c'est bien qu'on l'ait fait.

On revient à notre ordre du jour. Selon notre ordre du jour, nous avons trois groupes de travail en fonction des directeurs. Et je vais demander à

Carlos Aguirre de présenter le groupe de travail du WHOIS et RGPD.
Allez-y Carlos.

CARLOS AGUIRRE :

Merci Augusto. Je vais vous parler un petit peu du WHOIS et du RGPD.

Vous savez que les processus de travail de l'ICANN sont longs. Rien n'est fait d'un jour sur l'autre. Au contraire, cela demande beaucoup de travail pendant de nombreuses réunions. Vous l'avez vu dans le cas de la présentation de Dennis, ce sont des procédures qui sont longues. On a aussi suivi la question des nouveaux gTLD à l'époque et cela s'est fait sur plusieurs années, donc ce n'est pas une exception.

Et quand on parle de la relation entre le WHOIS et le RGPD, il faut savoir que le WHOIS nous montre les titulaires, les administrateurs, les gestionnaires, les adresses des ces gestionnaires des noms de domaine. À partir de l'apparition du RGPD, du système de protection européen en 2018, à partir de cette volonté de protéger les données et la vie privée des personnes, il fallait que l'ICANN s'adapte à cela et l'ICANN l'a fait à travers ce système, un système pour s'adapter au RGPD.

Cette spécification temporaire – c'était le système pour s'adapter au RGPD – a été ratifiée. Ce processus du RGPD est établi sur plusieurs étapes. L'étape 1 a été l'étape de mise en œuvre, l'étape 2 incorpore le système normalisé d'accès et de divulgation, comment on va donner ou fournir ces données concernant le titulaire ou le gestionnaire d'un nom de domaine. Cette deuxième étape inclut aussi une sous-phase ; on en est actuellement à la phase 2A.

Il y a d'autres thèmes qui ne sont pas des thèmes du RGPD. Il y a des points qui n'ont pas été couverts par le RGPD. Et également maintenant, nous avons les noms de domaine anonymisés. C'est une évolution constante des thèmes dont nous discutons, des sujets que nous abordons tandis que la situation évolue.

Comme je l'ai expliqué, il y a de cela très peu de temps, l'Espagne et le Portugal ont fait une présentation sur une nouvelle politique au sujet des adresses courriels électroniques. Il y a encore des choses sur lesquelles nous devons parler au niveau du RGPD et je crois que lors de la prochaine réunion, nous aurons encore plus de débats, le mois prochain notamment.

Durant l'ICANN71, la GNSO a abordé la question des ressources pour pouvoir débattre de tous ces points. Ce qu'il faut considérer ici, c'est l'exactitude des noms de domaine. Et il y a la sécurité, mais il faut aussi que lorsqu'il y a une requête d'effectuée, on soit aiguillé vers le bon nom de domaine. On a toujours besoin de plus de sécurité pour protéger les données. Il faut être prudents et savoir qui fait cette demande, est-ce qu'il y a un intérêt légitime du demandeur d'informations au niveau du WHOIS. Donc voilà en gros ce qui a été débattu lors de la dernière réunion de l'ICANN.

Et cette spécification temporaire a été ratifiée, passée à la phase 2A. La distinction entre personnes morales et personnes physiques, les adresses courriels anonymisées, l'enregistrement des noms de domaine et le besoin également d'avoir des ressources nécessaires pour aborder tous ces points ; voilà un aperçu général, une mise à jour rapide de la situation concernant le WHOIS et le RGPD.

Maintenant que nous avons le protocole RDAP, il existe toujours un rapport avec le WHOIS. On a parlé de ces noms de domaine internationalisés, on a parlé d'acceptation universelle et au même moment, je suis juriste et je pense que cela doit être abordé par le RGPD, je ne suis pas un spécialiste de la technologie et je pense qu'à l'avenir, il y aura une prise en compte beaucoup plus forte du RGPD. Et je crois que le sujet n'est pas épuisé et je suis sûr qu'on va revenir sur cette question du RGPD lors d'une prochaine réunion et qu'on aura encore beaucoup de travail à effectuer au niveau du WHOIS et du RGPD.

AUGUSTO HO :

Merci Carlos.

Je suis désolé parce que je ne me suis pas rendu compte qu'Alejandro Pisanty avait levé la main après la présentation de Dennis. Alejandro Pisanty a une question je crois à poser.

ALEJANDRO PISANTY :

Vous m'entendez ?

INTEPRÈTE :

Le son d'Alejandro n'est pas très bon. Nous n'entendons pas Alejandro assez bien pour pouvoir l'interpréter. De nouveau, les interprètes s'excusent, il est impossible d'interpréter Alejandro que nous n'entendons que très mal.

CLAUDIA RUIZ : Alejandro, désolée de vous interrompre, mais nos interprètes ne peuvent pas vous entendre et vous interpréter. Pouvez-vous vous rapprocher du micro ?

ALEJANDRO PISANTY : Vous m'entendez maintenant ? Est-ce que c'est mieux ? Je fais un test de micro.

CLAUDIA RUIZ : Allez-y Alejandro.

ALEJANDRO PISANTY : Donc je répète ma question.
C'est extrêmement important, votre présentation. On a parlé des collisions entre les noms de domaine et également, c'était très important d'aborder ce sujet.

AUGUSTO HO : Merci Alejandro.
Je vais prendre quelques minutes pour remercier Adrian Carballo et Harold Arcos pour leurs efforts au niveau du renforcement des capacités avec ces webinaires.
Je ne vois pas le chat, je ne sais pas s'il y a des mains levées.

HAROLD ARCOS : Lito Ibarra a levé la main.

LITO IBARRA :

Je voulais effectuer un commentaire. Je voulais rebondir sur ce qu'a dit Alejandro.

La collision des noms de domaine, c'est en effet un thème sur lequel le SSAC va se pencher. Il y a déjà des rapports et des résultats d'obtenus. Le Conseil d'Administration a donc un rapport qu'il étudie dans sa deuxième partie et cela va nous fournir des informations sur ce sujet très important soulevé par Alejandro. Peut-être qu'on n'aura pas de résultats concrets, mais on aura une meilleure idée de ce qui devra se passer, ces nouvelles séries et quand il y aura une nouvelle série de gTLD.

ALEJANDRO PISANTY :

J'aimerais faire un bref commentaire.

Je suis très heureux, Lito, que vous ayez indiqué cela. La communauté technique est préoccupée et parfois beaucoup plus que les entités commerciales des gTLD parce qu'il y a des personnes qui ignorent les effets des collisions de noms. Nous sommes préoccupés des conséquences de ces collisions des noms qui pourraient causer des noms de domaine à devenir non opérationnels. Donc je souligne l'importance véritablement du travail qui a été effectué par ce groupe et j'espère que les membres de LACRALO seront en mesure de travailler et de communiquer avec les membres de ce groupe pour rappeler l'importance de ce sujet. C'est un problème qui peut nous affecter.

AUGUSTO HO :

Merci Alejandro.

S'il n'y a pas d'autres questions, nous allons maintenant passer au point suivant. Est-ce qu'il y a des mains levées ? Indiquez-moi s'il y a des mains levées parce que je ne peux pas voir la liste de participation.

HAROLD ARCOS :

Non, pas de main levée pour le moment.

AUGUSTO HO :

Nous passons donc maintenant à Sylvia qui va nous faire une mise à jour du groupe de travail sur les IDN et le multilinguisme.

SYLVIA HERLEIN :

Aujourd'hui, c'est une journée tout à fait exceptionnelle parce qu'on ne peut pas séparer les IDN de l'acceptation universelle ; c'est pour cela que notre groupe de travail a travaillé sur ces deux fronts. Et j'aimerais remercier Adrian Carballo qui est à la tête du groupe de travail de renforcement des capacités d'avoir invité Dennis aujourd'hui pour nous parler.

En ce qui concerne la mise à jour de notre groupe de travail, j'aimerais dire que nous reconnaissons l'importance de l'acceptation universelle pour les utilisateurs finaux. Nous allons demander donc un atelier au niveau du groupe de communication pour avoir plus d'informations.

Et Dennis nous a montré aujourd'hui l'avenir de l'internet, qui est tout à fait présent et qui se base sur l'acceptation universelle. C'est pour cela

que nous travaillons avec acharnement, pour organiser un séminaire avec des intervenants et en septembre, cela se tiendra. Je vous donnerai beaucoup plus de détails là-dessus pour que vous nous aidiez à promouvoir cette manifestation.

Merci.

AUGUSTO HO :

Merci beaucoup Sylvia de votre rapport.

Nous allons maintenant passer au groupe de communication. Marcello Rodriguez je crois va prendre la parole. Marcello, allez-y.

MARCELLO RODRIGUEZ :

Bonjour, bonsoir. J'espère que vous allez bien. Merci de me donner la parole.

Ce webinaire a été très intéressant avec Dennis. Nos activités sont en rapport avec l'acceptation universelle constamment. Nous avons pris différentes mesures à LACRALO dans cette direction.

En ce qui concerne la communication, nous insistons sur une participation lors de ces réunions et nous allons demander aux participants de nous envoyer le plus rapidement possible leurs rapports et leurs comptes rendus. Nous avons diverses régions représentées ici, donc nous aimerions recevoir vos rapports le plus rapidement possible au groupe communication, avec les représentants des ALS également. Il y a des activités en Amérique latine qui se déroulent, il y a un travail qui est effectué à LACRALO et il faut inclure tout cela dans notre prochaine lettre d'information.

Il est important également de souligner le fait que nous allons disséminer des informations sur l'acceptation universelle, comme Sylvia nous l'a indiqué. Et également, si vous planifiez des activités pour septembre, indiquez-le-nous pour que ce soit dans la lettre d'informations.

Avec Sergio Salinas Porto, nous en avons parlé le mois dernier et comme je vous l'avais dit, il y a eu une émission de radio de 30 minutes avec un entretien radiophonique. Nous aimerions également avoir un engagement fort de l'équipe de LACRALO et nous aimerions rajouter tous les interviews au canal YouTube pour pouvoir développer plus de participation et de sensibilisation.

On a des activités variées parmi lesquelles on a [l'accord] réalisé à cette époque-là par notre collègue Medina qui appartient aussi à ce groupe. Et on espère qu'on pourra organiser tout cela avec l'accord de l'équipe de communication de LACRALO.

Je remercie Harold qui m'a invité, je remercie Augusto pour cette participation à cette réunion de LACRALO.

AUGUSTO HO :

Merci beaucoup Marcello.

Maintenant, nous parvenons à notre point 6 de l'ordre du jour et nous allons donner la parole à Sylvia Herlein et à Sindy Obed pour les commentaires des membres de l'ALAC. Qui veut commencer ? Sylvia, vous voulez commencer ?

SYLVIA HERLEIN : Si vous voulez, je commence.

AUGUSTO HO : Allez-y Sylvia.

SYLVIA HERLEIN : Comme vous le savez probablement, l'ALAC s'est réuni avec le Conseil d'Administration et au cours de cette réunion, on a abordé des thèmes importants et je voudrais vous en parler.

Comme toujours, vous savez que ce sont des réunions pour l'ALAC qui sont très importantes. Je n'ai pas pu y participer, mais j'ai su ce qui s'est passé. Je vais vous raconter.

Il y a eu plusieurs thèmes, le premier qui en lien avec les recommandations que le conseil de l'ALAC a données au Conseil d'Administration. On a parlé de processus, du feedback, de toute la communication qui existe entre l'ALAC et le Conseil d'Administration.

On a aussi parlé des avis que l'ALAC donne aux différentes procédures. Justine Chew a posé des questions spécifiques. Par exemple, elle a demandé si l'ALAC devait préciser davantage ou d'une autre façon les thèmes complexes qui sont abordés au Conseil d'Administration, comment l'ALAC peut soutenir le Conseil d'Administration dans son travail pour qu'il analyse mieux ou plus en profondeur nos avis, nos recommandations, surtout dans les domaines dans lesquels d'autres groupes participent aussi et donnent leurs propres conseils, quand l'ALAC pourrait avoir une réponse du Conseil d'Administration.

On a aussi parlé de la révision holistique et c'est Holly Raiche, Greg Shatan et Sébastien Bachollet qui se sont chargés de ce thème et qui ont posé des questions très intéressantes. On a mentionné l'ATRT3 et on a commenté l'expérience par laquelle nous passons actuellement, à savoir les réunions qui ne sont pas organisées en présentiel. On a constaté qu'il y avait eu un changement important l'année dernière, que cette situation nous a permis de faire disparaître des silos qui existent à l'ICANN et le fait que l'on fasse tout en ligne a permis que les différents groupes se mélangent plus, interagissent davantage et que les membres interagissent davantage entre eux. Cela a montré qu'on pouvait communiquer entre les différents groupes et qu'on pouvait aussi aborder les différents problèmes qu'affronte l'ICANN avec nos différentes visions personnelles.

On a aussi dit que l'ALAC soutient la recommandation de l'ATRT3 concernant cette révision holistique qui pose les questions suivantes. Est-ce que les structures que nous utilisons depuis des années servent encore ou est-ce que nous devons les modifier ? Est-ce qu'elles sont encore utiles telles qu'elles l'étaient il y a 20 ans ou est-ce que les changements qui ont eu lieu dans les infrastructures, dans les structures, dans les processus font que l'on devrait modifier certaines choses pour que l'ICANN puisse atteindre ses objectifs, surtout pour ce qui nous intéresse le plus, à savoir la vision de la communauté ?

Ensuite, on a parlé du modèle multipartite ou de parties intéressées. Sébastien a fait une proposition au Conseil d'Administration concernant cette révision holistique et le Conseil d'Administration a proposé une révision pilote. Sébastien a demandé pourquoi on avait accordé cela plutôt que de faire une première version de révision holistique

complète et il a demandé une description de ce que serait cette révision holistique pilote. Donc on attend maintenant que le Conseil d'Administration nous réponde. On a demandé de discuter de ce point concernant la révision holistique dans la question liée à l'ATRT3.

Voilà, c'est plus ou moins ce qui a été dit au cours de cette réunion qui été une réunion longue, mais je crois que cela résume bien ce qui a été dit pendant cette réunion de l'ALAC.

Sindy, vous avez la parole.

SINDY OBED :

Bonsoir à vous tous. J'espère que vous m'entendez tous et merci de m'avoir donné la parole et merci Sylvia pour le résumé.

Maintenant, j'ai plutôt un résumé sur un papier blanc qu'on a voté ce mois de juillet, pour être précis le 15 juillet. C'est un papier blanc qui a été voté sur la protection par l'ALAC sur la protection des titulaires de nom de domaine dans l'atténuation des abus du DNS. On a approuvé l'ALAC ; sur 15 membres, 13 ont voté pour [inaudible] sur la protection des titulaires de noms de domaine dans la lutte contre les abus du DNS. Et ce travail qui est rédigé par le groupe des parties prenantes du registraire. Et comme vous le savez, pour ce livre blanc sur l'abus du DNS, on parle de logiciels malveillants, les botnets, le phishing, le pharming et le spam et surtout lorsqu'ils sont utilisés comme vecteurs pour les autres formes d'abus du DNS.

Comme nous sommes tous d'accord que notre priorité doit rester les utilisateurs, pendant que les bureaux d'enregistrement continuent de contribuer activement aux efforts de la communauté contre les abus du

DNS, il y a un besoin accru de mécanismes pour protéger les titulaires de domaine alors que les bureaux d'enregistrement prennent des mesures pour les plaintes d'abus du DNS qui sont suffisamment documentées.

Il peut y avoir des scénarios, lorsqu'un titulaire souhaite faire appel à la suspension des services d'enregistrement de noms de domaine, y compris les plaintes fondées sur des informations fausses ou incomplètes ou lorsque le titulaire a résolu le problème. Ce livre blanc, son objectif est d'accroître la vigilance et aider surtout à fournir des processus pour garantir que les droits du titulaire sont protégés à la lumière d'un examen approfondi.

En résumé, les types de mécanismes d'appel, il en existe plusieurs. Il y a les mécanismes d'appel que les bureaux d'enregistrement peuvent fournir aux titulaires par le biais de leur processus interne ainsi que par des mécanismes externes. Ces mécanismes d'appel devraient faire partie intégrante de tous les processus d'abus du DNS pour les bureaux d'enregistrement et être disponibles pour tous les titulaires. Comme par exemple comme mécanisme, on a les preuves ; toutes les plaintes d'abus du DNS doivent être basées sur des apports matériels exploitables qui incluent des preuves vérifiables. Il y a aussi [inaudible] de soutien, par exemple le prochain mécanisme consiste par exemple à intégrer un mécanisme interne au sein du flux de support [qui vient du ministère]. On a aussi les tribunaux compétents, des processus externes comme je l'ai dit tout à l'heure disponibles pour les titulaires car selon le type d'abus présumé et les mesures prises en réponse, les titulaires peuvent utiliser les lois et des actions locales pour s'y opposer.

On a des commentaires au sein de l'ALAC. Par exemple pour la preuve, on a par exemple le sujet des plaintes mal consultées, mais supportées en cours. Le groupe envisage d'explorer plus en profondeur ce sujet. On veut que ce sujet soit plus profondément développé. Il y a d'autres commentaires comme par exemple des commentaires sur la proportion d'utilisation du domaine. Il est également souvent mentionné dans les abus aléatoires, dans un domaine par ailleurs non abusif qui doivent être vérifiés régulièrement. Si par exemple un site [inaudible] contient un [inaudible] phishing, il n'est pas approprié de supprimer l'intégralité du domaine. Peut-être qu'un cadre pour une atténuation alternative impliquera le propriétaire du domaine [inaudible] du site web est approprié. Encore une fois, plus c'est là, peut-être que vous avez des réticences, mieux c'est.

C'est cela. C'est en résumé les commentaires de l'ALAC autour de ce livre blanc qui est vraiment intéressant. C'est notre travail aussi de protéger les utilisateurs et surtout par l'adoption de ces rapports qui doivent être bien préparés et aussi documentés. Et aussi, merci encore de m'avoir accordé la parole. Merci beaucoup.

AUGUSTO HO : Merci beaucoup Sindy et Sylvia.

En ce qui concerne le point 7, il s'agit d'une mise à jour. Nous avons Harold ici qui devait prendre la parole parce qu'il y a plusieurs thèmes intéressants à discuter. Harold, vous avez la parole.

HAROLD ARCOS : Est-ce que vous m'entendez ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Oui, allez-y, on vous entend bien.

HAROLD ARCOS : Merci.

D'abord, je veux remercier tous ceux qui participent à cette réunion régionale. Ensuite, je veux vous parler de plusieurs éléments qui ont eu lieu. Je remercie [Sylvia] qui a préparé ces diapositives.

Il y a les objectifs stratégiques pour l'exercice fiscal 2021-2025 pour notre région. Il y a eu déjà des propositions qui ont été faites, des idées qui ont été proposées concernant la gouvernance, l'approche des objectifs pour être en harmonie avec les objectifs de l'ICANN pour fortifier le travail réalisé au niveau de la région. Il y a plusieurs thèmes qui sont en accord justement avec cela.

Nous avons voulu vous présenter cette diapositive que vous trouverez aussi sur l'ordre du jour avec la présentation des objectifs stratégiques avec le renforcement du système pour la sécurité du DNS. Jusqu'à maintenant, on ne parlait pas d'utilisation malveillante du DNS mais de la sécurité du DNS. Donc on a nommé des ambassadeurs qui vont travailler sur les préoccupations de la communauté technique. Cela a déjà été dit, on a parlé de ce thème et d'autres qui thèmes qui aussi concernent la sécurité du DNS.

Un autre objectif stratégique clé est aussi l'amélioration du modèle multipartite et de son efficacité au sein de l'ICANN. Ce modèle concerne la gouvernance de l'internet et ce modèle est en ligne avec les

propositions qui ont été faites lors de la dernière réunion entre l'ALAC et le Conseil d'Administration sur la révision holistique dont parlait Sylvia et sur l'ATRT3, comment pouvoir améliorer notre modèle et mettre en place des changements dans le cadre de cette révision holistique.

Un aspect stratégique très important que toutes les ALS doivent prendre en compte et qui doit être un thème de travail pour toutes les équipes, c'est la coordination, la collaboration sur les thèmes géopolitiques et leur impact sur la mission de l'ICANN pour garantir un internet interopérable au niveau mondial et unique. Comme on l'a dit déjà à plusieurs reprises depuis la réunion de Barcelone, il est très important d'inclure ce thème dans notre ordre du jour et l'écosystème de l'internet demande à l'ICANN de jouer un rôle plus actif ; donc pour nous, c'est important. C'est un point que nous faisons. Nous voulons collaborer au niveau de notre espace national et régional avec tout ce que nous pouvons faire pour qu'il y ait une communication plus fluide.

L'autre question stratégique est la durabilité financière à long terme de l'ICANN. Même si cela est plus interne comme thème, c'est quand même un aspect dont nous devons tenir compte et nous devons participer au sein du groupe de travail et d'opérations qui travaille sur le budget, parce que de cela va dépendre de différentes propositions pour la région. Ce budget doit être cohérent, pertinent et permettre de développer différents projets au niveau régional.

Ensuite, un autre point important est la collaboration avec toutes les parties pour le système d'identificateurs uniques en collaboration et coordination avec les parties pertinentes. C'est ce que je voulais vous

dire et je voulais commenter les relations directes que cela avait avec chaque activité de l'ICANN que nous organisons au niveau régional. Et cette planification de l'exercice fiscal a un impact sur la planification de nos ALS. Et je vous recommande de consacrer ces mois qui restent avant la région générale ICANN72 pour voir quels sont les thèmes que nous voudrions postuler comme thèmes stratégiques parce que cela va nous permettre d'organiser des activités conjointes sur ces thèmes.

Et finalement, depuis l'exercice fiscal précédent, nous avons travaillé sur la question numérique, LAC numérique [inaudible], qui nous a donné de très bons résultats pendant l'ICANN et qui a eu lieu en Amérique latine. Nous voulons impliquer notre sous-région et organiser davantage d'activités dans lesquelles on pourra mettre en œuvre une diffusion concernant ces objectifs stratégiques et promouvoir la participation de la communauté technique qui est en cours de formation dans les universités, dans les centres académiques. Il y a toute une série de public intéressé. Et maintenant, nous avons en plus le défi de l'interaction virtuel puisque pour le moment, nous n'aurons pas de réunion régionale interne à grand public à cause de la pandémie puisque les restrictions dues à la pandémie nous empêchent d'organiser ce type de réunion.

L'idée, c'est de partager avec vous les résultats du sondage pour les initiatives opérationnelles. Ici, vous pouvez voir les initiatives régionales les plus importantes pour chaque RALO qui ont participé à cette enquête. On en a parlé lors de la réunion concernant les opérations. Nous avons parlé de ces objectifs et initiatives opérationnelles. C'est pour parler non seulement des résultats du sondage – merci Claudia de mettre cela à l'écran – mais ce travail est aligné avec l'acceptation

universelle et les IDN. Je crois que c'est le troisième thème et nous avons les améliorations de l'écosystème du DNS, nous avons également les objectifs dont nous avons parlé. Ici, nous avons les sujets les plus importants au niveau des initiatives opérationnelles concernant ce modèle multipartite et nous avons l'évolution des processus de prise de décision.

J'aimerais également arriver en bas du document, au dernier tableau je crois, je crois que c'est le premier, je ne sais plus. On va descendre jusqu'en bas du document s'il vous plaît. Encore, voilà. L'acceptation universelle, vous voyez sur ce sondage, 63,6 %, c'est significatif pour toutes les RALO. Et c'est bien aligné par rapport à nos problématiques et nous comprenons bien pourquoi c'est important.

Continuons à descendre. Pour résumer, nous avons des initiatives de promues depuis l'année dernière, y compris l'acceptation universelle, l'engagement et la participation à des activités de développement des capacités, la formation de nouvelles personnes au sujet de l'acceptation universelle. C'est une initiative à long terme et ce n'est pas quelque chose qui va se conclure rapidement.

Nous voulons que toutes les communautés qui soient intéressées par une participation à ces activités s'informent, participent à ces processus. Sinon, on va continuer à répéter la même histoire. Je crois qu'il faut vraiment avancer à ce niveau.

Merci beaucoup, voilà ce que je voulais vous indiquer aujourd'hui.

AUGUSTO HO : Nous parlons de thèmes précis comme l'ATRT3. C'est pour cela que l'ALAC a décidé d'avoir une réunion avec le Conseil d'Administration, justement pour aborder la question de l'ATRT3.

S'il y a d'autres sujets que vous voulez soulever, nous avons Lito et León qui sont avec nous. Augusto, je vous redonne la parole.

AUGUSTO HO : Merci beaucoup Harold. C'était tout à fait intéressant comme rapport. Il ne nous reste que quelques minutes, mais je crois que Lito demandait la parole.

LITO IBARRA : Merci Augusto.

Merci Harold de ce résumé de ces objectifs stratégiques et initiatives opérationnelles. Je crois que c'est un plan stratégique auquel nous allons tous collaborer et qui va évoluer. Cela va dépendre de la révision annuelle également.

Il sera possible de le changer, on n'a pas à changer pour changer, mais nous avons des révisions pour peaufiner ce plan stratégique. Ce n'est donc pas quelque chose de statique. Ce plan stratégique quinquennal est revu chaque année. Merci.

AUGUSTO HO : Merci Lito.

Je ne vois pas d'autres mains de levées. León, vous avez la parole.

LEÓN SANCHEZ :

Oui, en effet, au niveau du Conseil d'Administration, nous avons des priorités opérationnelles et ce priorités opérationnelles font référence à des tâches internes avec l'objectif d'être plus efficaces, d'améliorer la manière dont nous travaillons, la manière dont le Conseil d'Administration travaille et la prise de décision également qui est effectuée au niveau du Conseil d'Administration se renforce ainsi. Il y a des priorités pour le Conseil d'Administration. On a des cadres de référence pour identifier ce que nous appelons l'intérêt public mondial. Il y a un travail qui est fait au niveau du Conseil d'Administration avec ces cadres de référence, avec des décisions qui sont prises au niveau du Conseil d'Administration en se concentrant sur l'intérêt public mondial.

On utilise ce cadre de référence pour évaluer nos décisions, pour évaluer la conformité de ces décisions par rapport à nos cadres de référence. Donc je crois que c'est bien d'avoir des priorités opérationnelles.

En septembre, nous allons publier plus à ce sujet et nous nous préparons comme vous le savez à notre assemblée générale annuelle. Nous vous tiendrons au courant. Nous aurons des réunions de mises à jour et vous serez en mesure de suivre des séances qui vous permettront de suivre nos progrès également dans le cadre de l'atteinte de nos objectifs.

Vous le savez, nous avons pris la décision pour la réunion de Seattle ; ce sera une réunion virtuelle. Nous avons reçu beaucoup de commentaires de diverses parties de la communauté qui voulaient se retrouver en présentiel, d'autres qui nous disaient : « Il faut être très prudent pour le

présentiel. » Et nous avons pris tout cela en compte. Nous avons revu nos critères et nous avons pris une décision. En tant que Conseil d'Administration, la réunion sera virtuelle. Mais nous allons explorer la possibilité de lentement mais sûrement revenir à la normale, mais toujours avec une grande sécurité, une sécurité pour la communauté, avec des groupes peut-être plus petits, plus restreints, par exemple le NomCom. Peut-être que le NomCom par exemple pourrait se retrouver en présentiel. Nous allons pouvoir réfléchir à ce type de petites réunions de groupe. Nous devons réfléchir à la vaccination, voir les disparités qui existent au niveau de la pandémie et avoir des programmes pilotes pour avoir des réunions hybrides à la fois avec un aspect présentiel et un aspect virtuel. On doit se préparer pour qu'en mars à Porto Rico, nous ayons ce type de réunion hybride.

On vous tiendra au courant et nous allons répondre à vos préoccupations, vos suggestions, vos questions, vos commentaires. Indiquez-nous comment avancer, comment arriver à nouveau à des réunions en présentiel. Parlez-nous de vos restrictions pour vous déplacer, vos impossibilités parfois de voyager. Nous allons prendre tout cela en compte et nous prendrons les prochaines décisions grâce à cela.

AUGUSTO HO :

Merci beaucoup León.

Nous allons maintenant donner la parole à Vanda Scartezini.

VANDA SCARTEZINI : Je voulais simplement dire que nous sommes maintenant dans la dernière semaine de travail du NomCom, donc dimanche prochain, nous allons publier notre travail. Et cette semaine, nous sommes en train d'utiliser tout notre temps pour interviewer tous les candidats et nous allons donc terminer ce processus avec une liste de candidats. Seulement pour vous informer concernant le travail du NomCom.

AUGUSTO HO : Merci beaucoup Vanda.

Il est l'heure de conclure cette réunion. Donc je vous remercie tous pour votre participation et votre temps et je vous souhaite une bonne soirée pour ceux qui sont de ce côté-là du monde. Merci, bonsoir, bonsoir à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]